



## LA NÉGO SE POURSUIT

# Un rappel de nos revendications

Depuis juin dernier, l'alliance formée par la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) et la Confédération des syndicats nationaux (CSN), qui représente quelque 5000 ressources de type familial à l'enfance et à l'adulte, négocie avec les représentants du ministère la nouvelle entente collective des familles et des résidences d'accueil.

Nous en sommes aux revendications normatives de la négociation, c'est-à-dire aux demandes qui n'ont pas, ou très peu, d'impact monétaire sur le ministère. Ces revendications ont comme objectif **d'améliorer vos conditions de travail et, par le fait même, vos conditions de vie.**

À terme, nous considérons qu'elles auront aussi un impact bénéfique tant sur les ressources de type familial que sur les usagères et les usagers. **L'humain est au cœur de l'alliance!**

Vous trouverez quelques-unes de nos demandes prioritaires ci-bas :

### Augmenter la durée des ententes spécifiques et leur renouvellement

Les Ressources ont des durées d'entente qui sont fixées et déterminées par l'établissement. En raison des investissements importants faits par les Ressources et de leur situation actuelle qui est précaire, cette demande vise à procurer une stabilité en prolongeant la durée des contrats. Les ententes actuelles sont généralement d'une durée de trois ans avec un renouvellement de

cette même durée. Nos demandes visent à faire **augmenter la durée initiale à cinq ans et à y ajouter deux renouvellements de cette même durée.**

### Améliorer les mécanismes d'accueil et de déplacement d'un usager à la demande de la ressource

Actuellement, lorsqu'une Ressource doit composer avec un usager qui ne répond plus aux services qu'elle peut rendre, qui perturbe le milieu de vie ou qui affecte la santé et la sécurité des personnes vivant dans la Ressource, le seul recours à la disposition de cette dernière est de demander un déplacement.

Dans la grande majorité des cas, les délais de traitement sont inacceptablement longs. Nos revendications sont à l'effet d'avoir un délai maximal de 15 jours pour le déplacement d'un usager, ainsi qu'une amélioration du processus de traitement des demandes.

Par ailleurs, nous revendiquons que **lorsqu'une Ressource accueille un nouvel usager, le sommaire des renseignements nécessaires à la prise en charge doit lui être**

**remis immédiatement**, ainsi que l'instrument de classification précédent si l'usager provient d'un autre milieu.

### Amélioration des processus de classification

L'outil de classification sert à déterminer les services à rendre aux usagers. Malheureusement, trop souvent, il sert à des fins de contrôle budgétaire pour les établissements.

En négociation, **nous réclamons que l'outil soit plus représentatif des services à rendre aux usagers.** Nous demandons que le processus soit amélioré et plus objectif.

De plus, nous voulons **un mécanisme de révision indépendant** qui permettrait aux usagers de bénéficier de la meilleure qualité des services auxquels ils ont droit.

### Instaurer du répit pour la ressource

Les Ressources travaillent 24 h sur 24, 7 jours sur 7, et ce, sans répit. À ce sujet, nos demandes visent, notamment, à **obtenir des mécanismes permettant aux ressources d'obtenir du répit dont elles ont tant besoin.**

Restez à l'affût de nos prochaines communications sur les réseaux sociaux ou par courrier!

Solidairement,  
**Votre comité de négociation.**